

TRAVAUX. La salle associative va être réhabilitée en juin

Les travaux d'aménagement de la salle associative vont bientôt débiter. Le bâtiment va d'abord accueillir dans un premier temps le judo-club et le tennis de table.

Depuis deux ans, la municipalité s'est engagée pour se doter d'une salle qui offrira de la souplesse à tout son monde associatif. Pour cela, elle a tout d'abord acheté, dans les meilleures conditions, un bâtiment qui dans un premier temps pourra bientôt accueillir le judo-club et le tennis de table.

900m² à aménager

« Nous avons investi 500.000€ pour acquérir ce bâtiment, et nous voulions ensuite pouvoir l'adapter en fonction de nos moyens. Il y a 900m² en tout, et nous ne pouvions pas tout aménager d'un seul coup, nous allons commencer par redistribuer l'espace avec deux grandes salles principales qui seront équipées de douches et de sanitaires », dit Pascal Blot, l'adjoint en charge des associations.

Dès ce mois de juin, les travaux vont commencer, il s'agira de réparer la charpente, de poser des plafonds isolants et les menuiseries bois et aluminium, de refaire la plâtrerie, les sols et les peintures, et de rénover l'électricité et la plomberie. Le montant de ces travaux, dont le maître d'œuvre est Jean-Marie Billa, s'élèvera à près de 190.000€. Pour sa part, Bruno Bernède, le responsable des services techniques, n'oublie pas toutes les contraintes d'une réhabilitation,



La réhabilitation du bâtiment acheté en 2014 va commencer.

il se montre précis dans les estimations et dit pourtant que le projet n'est pas figé : « Ces deux salles sont des priorités. Elles pourront communiquer entre elles et cela permettra d'installer des blocs de sanitaires et de douches qui pourront être partagés. Il faudra aussi prévoir des salles de rangement et une salle pour la chaufferie ».

En extérieur, des canalisations devront être aménagées et l'ensemble de l'espace qui s'étale sur 3.000m² fournira des aires

de stationnement convenables.

« Une bonne cohabitation »

Dans sa volonté de répondre aux demandes de ses 22 associations, la municipalité de Podensac souhaite pouvoir redistribuer une occupation plus souple de la salle du Sporting. Pascal Blot le dit tout net : « Nous espérons pouvoir obtenir une prise de conscience pour qu'une bonne cohabitation se mette en place. Nous ne pouvons pas fournir une salle à chaque

association et il faut absolument qu'elles apprennent à vivre ensemble ».

Dès le mois de janvier, l'adjoint en charge des associations prévoit donc déjà de réunir l'ensemble d'entre elles pour que les choses soient bien claires. Il tient à ce que tout le monde prenne conscience des efforts réalisés à son niveau par Podensac pour doter la commune d'une salle spécialement dédiée à ses associations.

Norbert Lados